

N° 40

Le périodique de Tannay
Edition avril 2019



leTannayroli

L'avancement du projet de reconstruction du port et de l'aménagement de la zone lacustre Mies-Tannay

Programme 2019 des VMT - Le Festival fête ses 10 ans !

Le chantier naval à Mies : une nouvelle équipe, une excellente dynamique, la création d'un pôle nautique



Sommaire

Editorial	3	La nouvelle association « Pour le Château de Coppet et son musée »	12
Les décisions de la dernière séance du Conseil communal	4	Les potagers de l'école	13
Les comptes provisoires 2018	5	L'enseignante, Mme Christine Chapuis fête ses 30 ans de service à l'école de Tannay !	13
Le projet de construction d'une nouvelle UAPE	5	Les travaux au Collège des Rojalets	13
L'épicerie « Au petit Marché »	6	Programme 2019 des VMT Le Festival fête ses 10 ans !	14-15
La Buvette de la plage	7	L'utilisation de nos jardins et terrasses pour donner un coup de pouce à la biodiversité !	16
L'avancement du projet de reconstruction du port et de l'aménagement de la zone lacustre Mies-Tannay	8-9	Les manifestations 2019 de l'Amicale	17
Les commentaires de Roland-Richard Martin	9	L'activité de « Région de Nyon » en 2018	18-19
Le chantier naval à Mies : une nouvelle équipe, une excellente dynamique, la création d'un pôle nautique	10-11	Les annonces	20
Le cours « à vélo en toute sécurité » organisé par Pro Vélo La Côte	12		



Serge Schmidt
Syndic



© Lucien Kolly

Chères et chers Tannayrolis,

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué que, depuis le 31 mars dernier, notre Auberge communale est fermée. Après plusieurs années d'exploitation chaotique, notre gérant a en effet renoncé à poursuivre une tâche qui devenait de plus en plus problématique. Avec un chiffre d'affaire qui fondait comme neige au soleil, il n'était en effet plus en mesure d'assumer ses charges.

Nous savons bien que la bonne exploitation d'un restaurant de village n'est pas chose facile et c'est pourquoi, contrairement à ce qui a pu se dire, la municipalité avait aidé notre gérant autant qu'il était possible sans préteritement pour autant les intérêts de la commune. Mais ça n'a pas suffi !

C'est donc une page qui se tourne pour Tannay. Mais c'est aussi une belle opportunité de redonner à notre Auberge la place centrale qui doit être la sienne. Autre-

ment dit au cœur du village un lieu de grande convivialité où l'on a plaisir à se retrouver et goûter à une cuisine de belle qualité. Les plus anciens se souviennent que ce fut le cas dans le passé et nous aimerais bientôt retrouver les conditions de ce qui en faisait alors le succès : la qualité d'un accueil chaleureux, d'un service attentionné ainsi que d'une carte attrayante. Ce sont ces quelques critères qui nous guident aujourd'hui dans la recherche d'un nouvel exploitant.

L'Auberge avait brûlé en 1988 et il a fallu quelques années pour qu'on la reconstruise. Telle qu'on la connaît aujourd'hui, elle a été inaugurée en 1993, tout comme l'ensemble des bâtiments contigus qu'on appelle simplement le « Centre du village ». Il y a donc 26 ans qu'aucune rénovation n'a été entreprise. Aussi la municipalité a-t-elle pensé qu'il était bon de saisir l'opportunité d'un change-

ment de gérance pour la remettre au goût du jour. Ces travaux d'une certaine importance doivent évidemment s'étaler sur plusieurs semaines et l'on peut ainsi espérer – sans qu'on puisse être plus précis à ce jour – une réouverture à l'été.

Nous sommes déjà à mi-parcours d'une législature où de beaux projets sont en cours de réalisation, qu'il s'agisse du port du Torry, des travaux sur la route Suisse, de la rénovation de la Buvette de la plage qui vient de rouvrir ou encore de la future UAPE qui devra quitter la place de l'ancienne déchèterie. La remise à niveau de notre Auberge et l'arrivée prochaine d'un nouveau gérant dont on espère qu'il saura lui redonner vie s'inscrit ainsi dans cette belle dynamique !

Serge Schmidt



Rapport d'activité du Conseil communal

Les décisions de la dernière séance du Conseil communal

Dans sa séance du 10 décembre 2018, le Conseil communal a décidé ce qui suit :

- Préavis municipal n° 29 (accepté) relatif à une demande de crédit de 60'000 CHF destiné à financer la première étape de la construction d'une nouvelle UAPE.
- Préavis municipal n° 30 (accepté) relatif au budget pour l'année 2019.
- Préavis municipal n° 31 (accepté) relatif à l'approbation d'un nouveau règlement communal sur l'acquisition et la perte de bourgeoisie sur la commune de Tannay.
- Préavis municipal n° 32 (accepté) relatif à l'adoption de la taxe annuelle d'épuration 2019.

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

Horaires d'été (Avril - Octobre)

Lundi / 15h00 - 20h00

Mardi, mercredi et jeudi /
09h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Vendredi / 15h00 - 20h00

Samedi / 09h00 - 18h00 non-stop

Horaires d'hiver (Novembre - Mars)

Lundi / 15h00 - 19h00

Mardi, mercredi et jeudi /
09h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Vendredi / 15h00 - 19h00

Samedi / 09h00 - 18h00 non-stop

HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Lundi / Fermé

Greffé

Mercredi / 08h00 - 12h00

Vendredi / 08h00 - 12h00

Office de la population

Mardi / 07h30 - 12h00

Jeudi / 14h00 - 18h00



Denise Rudaz,
Vice-syndic

Le projet de construction d'une nouvelle UAPE

Voilà un nouveau projet dont on parle depuis longtemps mais qui a été jusqu'ici repoussé pour des raisons de priorité.

Aujourd'hui, la municipalité a décidé de réaliser ce projet pour deux raisons principales : l'une en rapport à la vétusté d'un local dit provisoire construit en 2005 et qui montre, quoi que bien conservé, des signes de fatigue. La deuxième est de libérer l'emplacement actuel afin d'envisager la construction

d'un petit bâtiment locatif sur cette parcelle appartenant à la commune.

L'emplacement choisi pour cette construction se situe près de l'école pour des raisons évidentes de proximité. A cela s'ajoute un environnement plaisant où les enfants peuvent courir sans aucun risque.

Un concours sur invitation va être réalisé afin que la municipalité puisse comparer différents projets en tenant compte de critères tels que le choix des matériaux, l'intégration dans l'environnement, la performance énergétique et le prix.

Les comptes provisoires 2018

Aujourd'hui, en contrôlant nos comptes provisoires 2018, nous constatons que, sans les suppléments de la facture sociale et de la péréquation sur lesquels nous n'avons aucune influence, la commune se porte bien.

Les investissements prévus en 2019 pourront se réaliser pour autant que nous ne soyons pas trop impactés par

le canton. Les dépenses courantes et les investissements futurs ont été passés à la loupe afin d'éviter de se re-

trouver dans une situation précaire.



Commerce

L'épicerie « Au petit Marché »

Au cœur du village un commerce indispensable à la vie de notre commune : notre boulangerie épicerie, gérée par la famille Cocaj depuis février 2007, permet aux habitants de Tannay de se ravitailler tout près de chez eux.

Que feriez-vous si, à chaque oubli, il fallait prendre sa voiture pour une baguette de pain, du sel, des œufs ou un oignon ? Une petite balade de santé à pied ou à vélo jusqu'au centre du village et vous voilà comblés.

D'ailleurs pour vous éviter toute mauvaise surprise, la famille Cocaj ne lésine pas sur les heures de présence puisque leur commerce est ouvert tous les jours y compris le dimanche matin. Au retour de vos déplacements, un arrêt au centre du village vous permet d'avoir du pain frais, fait maison grâce aux compétences de M. Cocaj.

Et ce n'est pas tout, vous trouverez également un espace convivial pour vous asseoir, boire un thé ou un café accompagné d'une délicieuse viennoiserie vous permettant ainsi de retrouver des amis ou des voisins et discuter des derniers potins du village ou refaire le monde.

Negjat Cocaj est un acharné au travail, levé à une heure du matin pour que ses clients aient du pain frais dès l'ouverture et ensuite préparer les livraisons, il n'a pas une minute de repos jusqu'à treize heures. Son épouse

n'hésite pas non plus à mettre la main à la pâte en gérant le magasin avec le sourire et toujours un mot gentil.

Denise Rudaz





La Buvette de la plage

Notre Buvette a ouvert ses portes le 29 mars dernier. Aujourd'hui, une nouvelle saison débute même s'il reste encore quelques travaux de finition à effectuer.

La deuxième étape est certes moins spectaculaire que la première puisqu'il ne s'agit que de locaux dits techniques, mais ils sont indispensables à la bonne marche du restaurant avec, entre autres, une chambre froide pour stocker les filets de perche et un local pour éplucher les pommes de terre que vous retrouverez toute fraîches dans votre assiette.

Autre bonne nouvelle, la citerne à mazout posée à ciel ouvert, que vous n'avez peut-être jamais remarquée puisque cachée par les arbustes de la terrasse, a été changée et enterrée. Le choix s'est porté sur du gaz vu que tout restaurant qui se respecte cuisine au gaz. En ce qui concerne la protection de l'environnement, nous avons choisi d'installer des panneaux solaires pour l'eau chaude. Ceci est d'autant plus judicieux que, pendant la mauvaise saison, la Buvette est fermée et l'eau chaude plus une priorité.

Marc Lüthi notre architecte et Isabelle Geoffroy gérante de la Buvette ont donné toute leur énergie afin que cet endroit conserve ce caractère hors du temps pour la plus grande satisfaction des clients heureux de s'y retrouver quasiment les pieds dans l'eau.

A cela s'ajoute la future renaturation du Torry, l'aménagement d'une zone de loisirs ainsi que la construction d'un nouveau port à dimension humaine qui contribue ainsi à rendre cet endroit encore plus idyllique qu'il ne l'est déjà.

Denise Rudaz





© Lucien Kolly

L'avancement du projet de reconstruction du port et de l'aménagement de la zone lacustre Mies-Tannay

Voilà neuf mois que les électeurs des communes de Mies et de Tannay ont plébiscité le projet de reconstruction du port de Tannay. Ce fut un magnifique encouragement pour les municipalités des deux communes d'aller de l'avant après tant d'années de stagnation. Le comité de pilotage, constitué de deux municipaux de Mies et de deux municipaux de Tannay, a poursuivi dans l'enthousiasme son engagement dans ce projet du port, mais aussi plus globalement dans la rénovation et la mise en valeur de toute la zone lacustre sur Mies et Tannay.

Nous sommes maintenant rentrés dans le concret avec le démarrage d'études techniques et environnementales qui concernent à la fois le futur port mais aussi d'autres éléments importants du projet comme la remise à ciel ouvert du Torry qui va apporter un cachet supplémentaire à un site déjà très gâté. Les études et les options choisies seront soumises aux processus de validation par les autorités cantonales, par les municipalités ainsi que par les conseils communaux des deux communes. Tout ceci prendra le temps nécessaire mais l'objectif est d'avancer parallèlement avec les différents aspects des projets pour pouvoir entamer les travaux dès que possible, dès qu'une étape est entièrement franchie. Une projection réaliste pour le port serait le

début des travaux au printemps 2021 pour une durée d'un an environ.

La deuxième phase de la rénovation de la Buvette de la plage de Tannay s'est terminée il y a peu. Elle accueillait déjà ses clients dans un cadre rénové l'année dernière et cet hiver, les aménagements des parties techniques la remettent aux dernières normes et permettent de travailler dans de meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

Le chantier naval

Grand changement encore, évoqué dans ce Tannayroli, avec le départ à la retraite de Monsieur et Madame Sartorio qui ont dirigé le chantier naval à Mies depuis plus de 40 ans. Ils ont été un précieux soutien à la commune de

Tannay dans la gestion du port mais aussi aux navigateurs qui ont pu compter sur eux pour l'entretien et les déplacements des bateaux. Nous leurs souhaitons une très heureuse retraite, ô combien méritée.

La reprise du chantier naval sera assurée dès le 1^{er} juillet prochain par une équipe motivée et multidisciplinaire comme vous le lirez dans la présentation pages 10 et 11 et qui s'installera dans un chantier naval entièrement rénové par la commune de Mies. Les travaux devraient démarrer dès le mois de juillet de cette année afin d'offrir un site totalement réaménagé pour l'été 2020 mais les repreneurs sont bien décidés à déployer leurs offres dès leur arrivée. Des contacts ont déjà eu lieu entre les futurs res-

Projet zone Lacustre Mies - Tannay



Guy van Gelder,
Municipal

ponsables du chantier naval et notre commune afin d'assurer une continuité à la fois pour Tannay et son port actuel mais aussi pour ses locataires qui comptent sur un support technique et logistique.

La zone de loisirs

Un mot encore concernant la future zone de loisirs qui occupera l'espace de notre an-

cien camping. Pour le moment le site est partiellement utilisé comme parking en compensation des places occupées sur le parking Bénuyer (parking en face du port) par le chantier de la route Suisse. A la fin des travaux, toute la zone sera remise en état et deviendra un espace vert. Il faudra malgré tout s'armer d'un peu de patience car les

travaux routiers sont prévus jusqu'à la fin de l'année 2020.

Malgré tout ce qui précède, nous pourrons toujours profiter du plaisir d'un verre ou d'un repas entre amis à la Buvette de Tannay ou de se baigner à la plage de Mies car tout restera accessible.

Les commentaires de Roland-Richard Martin

Suite à l'article publié dans le Tannayroli n° 39 d'octobre 2018 concernant la remise en état du chemin de la Petite-Rive, M. Roland-Richard Martin, souhaitait faire part de son point de vue :

« ... le chemin a été remis en état au début du printemps et permet aujourd'hui de s'y promener bien plus facilement ».

Ce fait n'est pas contesté et cet entretien est bien fait, par



contre vous omettez de dire un élément très important :

Ce chemin est une servitude de passage sur des parcelles privées. Ainsi, qui dit servitude dit aussi obligations des parties, il serait bon de rappeler ce fait.

Une servitude de passage doit être utilisée comme « un passage », comme mentionné au début du chemin côté port. Pique-nique et baignades y sont interdits, sauf sur la grève. Cette servitude s'exerce à pied et non en vélo comme cela commence à se faire, dangereusement ! Les chiens sont tenus en laisse, leurs excréments ramassés...

et on n'y jette pas de déchets, de bouteilles, etc.

Lorsqu'on utilise une servitude de passage il y a, en plus des éléments légaux, quelques données de bienséance, les cris, voire hurlements, de certaines personnes et les aboiements des chiens montrent que malheureusement ce terme se perd. Comme beaucoup de personnes utilisant cette servitude, les habitants voisins apprécient la beauté du site et son calme.

Merci d'avance aux utilisateurs de respecter cet endroit remarquable.

Roland-Richard Martin

Chantier naval à Mies

Le chantier naval à Mies : une nouvelle équipe, une excellente dynamique, la création d'un pôle nautique

Le chantier naval de l'Epine, propriété de la commune de Mies est géré depuis plus de 40 ans par Jean-Paul Sartorio et son épouse Christine et il a largement contribué à l'excellente réputation des constructions navales lémaniques.

Après avoir participé au maintien et à la sauvegarde de ce patrimoine, Jean-Paul prendra sa retraite en juin prochain. Il laisse derrière lui un savoir-faire incontestable et une image atypique et sympathique.

Après une sélection effectuée par la commune de Mies, une nouvelle équipe va reprendre l'activité et développer de nouveaux services à travers un pôle nautique dès le mois de juillet 2019. Elle est constituée de cinq sociétés représentant des professionnels actifs dans la région et complémentaires dans le domaine des activités nautiques.

La nouvelle offre couvrira tous les besoins des utilisateurs du port de Tannay et sera en lien avec toutes les activités nautiques possibles sur le lac. Elle prendra place dès la rénovation du bâtiment terminée au cours du printemps 2020.

La nouvelle équipe se compose de :

Nicolas Rossier, responsable de la société SUI 46° 16', spécialiste en matelotage, préparation de bateaux de course (voiliers) et travaux

composites, gérant du magasin SUI 46°16' à Versoix.

Roberto Lopez, patron du chantier naval Nauticauto à Collex-Bossy et Versoix, spécialisé dans la mécanique navale, l'entretien et les réparations des bateaux moteur ainsi que la restauration de vieux canot automobile.

Olivier Semoroz, responsable de la société 5 STARS Personal Training, Master Pilates (rééducation / préparation physique) et Coach sportif, fondateur des camps 5Kids pour les jeunes de 7 à 17 ans et créateur de Hi5 dédié aux sports de glisse (wakeboard / wakesurf / wakefoil / ski nautique / bouée tractée / Stand Up Paddle).

Tanguy Cariou, fondateur de la société SC+, chargé de gestion d'équipes sportives et de projets liés au yachting de compétition ou de plaisance. SC+ propose des solutions pour tous les projets nautiques sur le lac et à l'étranger.

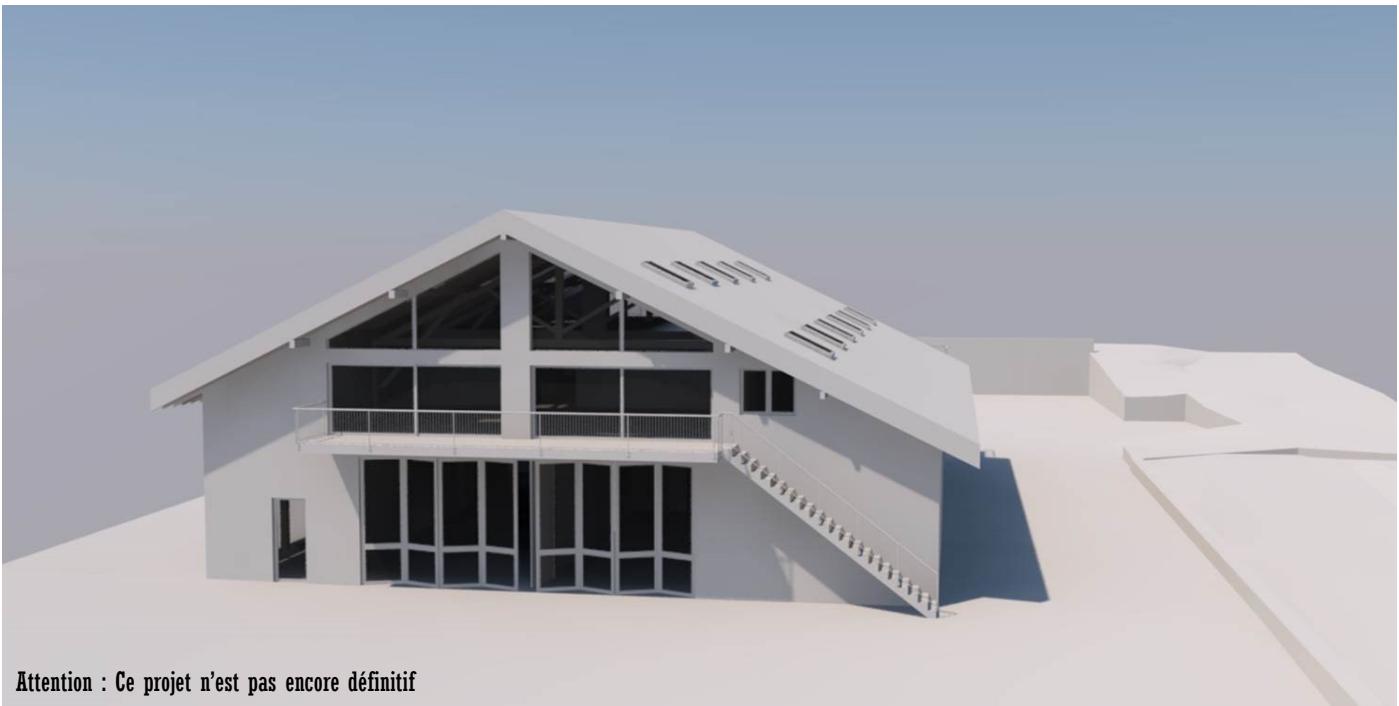
Cédric Marchand, Cédric Marchand et son associé Marc Schmidt, fondateurs de

la société SEAL, instructeurs en charge de l'école de plongée (formation CMAS et PADI), de l'école de permis bateaux et de l'animation d'une base d'activités nautiques (paddle, pédalos, kayaks ...).

Ce panel de compétences permettra d'offrir des prestations variées et complémentaires, à la fois traditionnelles afin d'assurer la continuité des activités du chantier naval, et également des activités nouvelles, toutes liées au lac en liant tradition et technologie dans le respect de notre environnement. Ce pôle nautique dédié aux activités lacustres permettra aux usagers de profiter d'un savoir-faire local, complet et centralisé sur un seul et même site.

Nous nous réjouissons de pouvoir collaborer avec cette équipe très dynamique et de permettre ainsi à la population de notre région de pouvoir prochainement profiter d'activités lacustres diversifiées.

Pour les municipalités
de Mies et de Tannay
Guy Dériaz
Guy van Gelder



Attention : Ce projet n'est pas encore définitif

COMMUNICATIONS DES REPRENEURS

Chers clients du chantier naval Sartorio,
Chers habitants de Tannay et riverains du chantier,

Notre premier objectif est de maintenir une continuité dans les activités du chantier naval.

Il n'y aura pas de changements majeurs pour la clientèle de M. Sartorio et, tout au long de notre installation sur le site, nous vous présenterons des améliorations.

Avec la rénovation du chantier et l'aménagement des extérieurs du site, nous développerons également une nouvelle offre de services et d'activités en rapport avec le lac, les voiliers et les bateaux moteurs.

Nous répondons très volontiers à vos questions.

Vous pouvez nous contacter chez SUI 46°16' au numéro de téléphone **+41 22 50 05 55** ou par mail à l'adresse **info@sui4616.ch**

Nous vous présenterons très prochainement les détails du projet ainsi que le nouveau nom du chantier naval, ses activités et ses services.

A très bientôt,

Le consortium des repreneurs



Le cours « À vélo en toute sécurité » organisé par Pro Vélo La Côte

Le vélo - les enfants l'adorent...

Quelles sont les règles de conduite à connaître et à respecter ?

Comment se protéger contre les dangers de la route ?

Pour allier sécurité et plaisir, un cours « À vélo en toute sécurité » est organisé le

**samedi 4 mai 2019
de 9h à 12h
au collège Necker à Coppet.**

Il est destiné aux familles, les enfants dès 6 ans doivent être accompagnés par au moins un adulte.

Il se déroule sur 3 heures en plusieurs parties :

1. Théorie parents et enfants séparément
2. Pratique - exercices et jeux de maîtrise du vélo
3. Sortie sur route pour les familles niveau B (dès 7 ans)

Inscription obligatoire et de préférence sur le site www.coursvelo.ch ou par téléphone au 078 923 24 13.

Le prix est de 40 CHF pour un adulte et un enfant ou de 50 CHF dès deux enfants.

La nouvelle association « Pour le Château de Coppet et son musée »

Cette association a pour but de soutenir la « Fondation Othenin d'Haussonville pour le rayonnement de l'esprit de Coppet », de développer son autonomie financière et son attrait touristique par le biais d'activités publiques et culturelles.

Si vous êtes intéressés par du bénévolat autour des activités du château et de son musée en y consacrant quelques heures par année, vous pouvez rejoindre l'association.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association par e-mail à l'adresse info@pccm.ch





Ecole



Ninon Pulver Picot,
Municipale

Les potagers de l'école

Les élèves de Tannay bénéficieront prochainement de leur propre potager. En effet, les enseignantes ont eu la

belle initiative de créer un jardin potager qui sera entièrement géré et cultivé par les élèves. Une occasion de se

rapprocher de la nature et de s'initier au travail de la terre.

L'enseignante, Mme Christine Chapuis fête ses 30 ans de service à l'école de Tannay !

Afin de célébrer cette belle longévité en tant qu'enseignante à l'école de Tannay, la municipalité a convié Mme Chapuis, ses collègues ainsi que Mme Trolliet, directrice de l'établissement primaire de

Terre Sainte à un apéritif. Ce fut un moment d'échange sympathique et convivial, les occasions de rencontre entre les enseignants et les autorités n'étant pas si nombreuses.

A l'unanimité, les enseignants se sont déclarés enchantés de travailler dans un cadre aussi idyllique que l'école de Tannay.

Les travaux au Collège des Rojalets

Des travaux visant à créer six nouvelles classes et deux salles spécialisées pour la musique et l'éducation nutritionnelle sont actuellement en cours au Collège des Rojalets.

Les salles devraient être prêtes pour la rentrée prochaine.





Programme 2019 des VMT du 16 au 29 août

Vendredi 16 août à 20h00

Adelaïde FERRIÈRE, marimba, avec l'Orchestre du festival, composé de musiciens de l'OSR, direction Jonathan HASKELL

Samedi 17 août à 11h00

« Jeunes talents » (entrée gratuite)

Laetitia EXERTIER, récital de piano, sous le patronage du Conservatoire de l'Ouest Vaudois

Samedi 17 août à 20h00

Edgar MOREAU, violoncelle & **Jérémie MOREAU**, piano

Dimanche 18 août à 17h00

Khatia & Gvantsa BUNIATISHVILI, 2 pianos avec l'Orchestre de Chambre de Bâle KOB

Mardi 20 août à 20h00

Renaud CAPUÇON, violon et direction et les « **Lausanne SOLOISTS** »

Vendredi 23 août à 20h00

Kit ARMSTRONG, récital de piano FANTASIA

Samedi 24 août à 14h00

Concert des familles (entrée gratuite)

L'ENSEMBLE INTERMEZZO, composé de musiciens de l'OCG, sous la direction de Ahmed Hamdy avec la collaboration d'Anne Durand, comédienne

Samedi 24 août à 19h30

Cameristi della SCALA, direction Wilson HERMANTO, **Alexei VOLODINE**, piano

Dimanche 25 août à 11h00

« Jeunes talents » (entrée gratuite)

COV, concert des élèves du Conservatoire de l'Ouest Vaudois

Dimanche 25 août à 17h00

« **Siga VOLANDO** » et l'Orchestre de Chambre de Genève, direction Arie VAN BEEK, avec la participation de Susana ORTA, chant et Liudmila et Mijail, danse

Noche Cubana, La Havane-Tannay

Un programme festif où il est question de bords de mer, de ruelles colorées, de verres de rhum et de cigares volant en fumée. Deux danseurs complètent ce tableau poétique en donnant corps à la tradition cubaine

Mardi 27 août à 20h00

Gautier CAPUÇON, violoncelle et la Classe d'Excellence de Violoncelle de la Fondation Louis Vuitton

Jeudi 29 août à 20h00

Emmanuel PAHUD, flûte, avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne, direction Oksana LYNIV





Le Festival fête ses 10 ans !

Les Variations Musicales de Tannay fêtent cette année dix ans d'existence ! C'était au départ un défi que nous nous étions donné de proposer à entendre - non loin de Genève, déjà largement servi en concerts classiques de qualité - quelques-uns des grands artistes du moment.

On a dit qu'il ne fallait pas avoir de rêves médiocres, car ce sont les plus difficiles à réaliser ! C'est bien ce que nous avions en tête en offrant très vite à notre public quelques-uns des meilleurs interprètes du moment, familiers des grandes scènes internationales ainsi que des jeunes artistes aux talents déjà bien affirmés.

C'est ainsi que très vite, les Variations Musicales de Tannay se sont imposées comme une manifestation de qualité qui a trouvé une belle place dans la ronde des festivals classiques de l'été ! Aujourd'hui la liste est déjà longue de toutes celles et ceux qui se sont produits à Tannay, de

ces artistes que nous aimons et qui ont avec nous cette ambition de partager avec notre public le meilleur de ce qu'ils peuvent offrir.

Pour cette année-anniversaire, les « Variations », comme on aime à les appeler aujourd'hui, proposent à nouveau un très beau programme puisque nous y accueillerons quelques fidèles comme Khatia Buniatishvili et Renaud Capuçon. Nous aurons le plaisir d'entendre également son frère, Gautier Capuçon, Emmanuel Pahud, Alexei Volodine et bien d'autres encore. Les jeunes y auront aussi leur place comme le pianiste prodige Kit Armstrong et la jeune percussionniste

Adélaïde Ferrière (Victoire de la Musique classique 2017).

Ajoutons que l'une des particularités de ce festival, c'est qu'il entend donner au jeune public la possibilité, dans une sympathique proximité avec les musiciens, d'approcher les grandes œuvres du répertoire. L'entrée est ainsi gratuite pour les enfants et l'un de nos concerts leur est directement destiné. Cette année, nous ferons aussi place aux élèves du Conservatoire de l'Ouest Vaudois qui auront la possibilité de se produire dans le cadre du festival.

S. Sch.



Point de vue

L'utilisation de nos jardins et terrasses pour donner un coup de pouce à la biodiversité !

En se promenant dans notre charmant village, il saute aux yeux que, peu à peu, les parcelles sont divisées, une villa est remplacée par plusieurs constructions avec comme conséquence, la diminution des espaces verts.

Cette évolution est probablement inéluctable et conduit à une forme de « bétonisation » de notre espace.

Pour compenser, si nous laissons plus de place à la nature dans tous nos jardins ?

Pour l'instant, nous fonctionnons encore avec l'idée du « propre en ordre » très helvétique, le jardin parfait, sans mauvaises herbes, mais biologiquement mort.

Or, il est avéré que de nombreuses espèces d'insectes sont en disparition (l'Allemagne fait état de 75% !), menacés par l'artificialisation des milieux et l'usage des pesticides.

Avec cette disparition, c'est la biodiversité qui est menacée puisque les insectes sont source de nourriture pour les oiseaux qui, en conséquence, sont maintenant également en voie de disparition. Au final, c'est toute la chaîne du vivant, dont nous faisons partie, qui est impactée.

Or, tous les propriétaires de jardins et de terrasses ont à leur niveau, un bon moyen d'action.

Amener du vivant dans un jardin n'est pas compliqué et ferait le plus grand bien à la nature et surtout aux humains, grands et petits.

Installer des hôtels à insectes ou des nichoirs à oiseaux, renoncer aux produits chimiques, limiter les installations lumineuses, créer des petits potagers et un compost pour recycler ses déchets végétaux, semer des plates-bandes de fleurs sont autant d'actions bénéfiques simples à mettre en œuvre.

Psychologues et autres coachs de vie nous conseillent unanimement un certain « lâcher prise » afin de pallier à nos vies trépidantes. Ce principe peut aussi s'appliquer à nos jardins. Laissons un peu faire la nature et aidons-nous de ses auxiliaires naturels (hérisson, insectes, etc.) et nous contribuerons

déjà à une amélioration de notre environnement.

Par ailleurs, la RTS a lancé, depuis le 20 mars, une initiative « mission B » dont le but est de créer un million de m² de biodiversité en Suisse et enjoint particuliers et autorités à soutenir ce mouvement (Mission B.ch).

Ninon Pulver Piccot

FÊTE DU 1^{er} AOÛT 2019

Comme vous le savez, notre fête nationale se tient chaque année dans l'une de nos trois communes, Chavannes-des-Bois, Mies et Tannay.

Cette année, se sera au tour de Chavannes-des-Bois de nous recevoir pour célébrer ensemble ce beau moment.



© Lucien Kolly

Les manifestations 2019 de l'Amicale

Chers Ami(e)s de l'Amicale,

Même si l'été n'est pas encore arrivé, toute l'équipe de l'Amicale prépare déjà activement la suite des festivités de cette année 2019 !

Traditionnellement, nous commencerons **le 15 juin par la Tournée des Lots**, lors de laquelle nous passerons dans tout le village récolter des lots pour notre tombola, au son de l'orchestre et proposerons des cartes de membres sympathisants à ceux qui souhaitent soutenir nos activités.

Les 5, 6 et 7 juillet aura lieu la FÊTE DU VILLAGE.

Vous pourrez manger, boire, danser au rythme de l'orchestre « Weekend » et profiter des nombreuses attractions (tire-pipes, autos-tamponneuses, carrousel). Cette année la cave-à-bière et le bar déménagent dans un endroit tenu encore secret !

Le samedi 3 août : C'est « Le » CONCERT DE JAZZ

de l'été dans le parc du château. Nous accueillerons « Paradise Creek New Orleans Jazz Band », une nouvelle formation composée de six musiciens chevronnés. Comme chaque année, l'entrée sera libre et vous trouverez buvette et restauration.

Enfin, le 16 décembre : Arrivée du PÈRE-NOËL

qui apportera des cornets

pour les enfants sages sur la place du Village. Alors... préparez vos chansons ! Nous nous occuperons des saucisses et du vin chaud !

Il ne nous reste plus qu'à vous dire un grand MERCI, chers Ami(e)s de votre participation à nos activités qui, nous l'espérons, contribuent à resserrer les liens entre habitants de Tannay, de Terre-sainte et des environs.

Yves Deferne





Région de Nyon

L'activité de « Région de Nyon » en 2018

Le grand public ne sait pas toujours ce qu'il en est de l'activité de cette association de communes dont Tannay fait partie et qui réunit 42 des 47 communes du district. En fait, elle coordonne la planification intercommunale autours de projets d'intérêt régional que ce soit dans les domaines de la mobilité, de l'environnement, du développement économique ou encore de la culture, du tourisme et du sport. Elle a donc publié récemment un rapport d'activité pour 2018 dont nous vous donnons ici l'essentiel.

Mobilité

En 2018, le Forum de la mobilité organisé par la Région de Nyon a fait le bilan du programme de transports publics 2011-2017 et défini les perspectives en la matière. Un nouveau cap a été franchi en fin d'année dans le district, avec plus de 7 millions de voyageurs comptabilisés. Le rapport annuel révèle que la fréquentation des transports publics du district atteint désormais une hausse de 54% depuis leur réorganisation menée par la Région. Par ailleurs, le blocage du développement du réseau de vélos en libre-service a été levé par le Tribunal fédéral, qui a donné raison à la Région face à l'entreprise non retenue pour l'exploitation.

Territoire

Les études relatives à l'aménagement des quartiers des gares se sont poursuivies à Coppet et amorcées à Rolle en 2018. Le projet de route de distribution urbaine a rencontré un revers avec la re-

nonciation d'une commune, mais se poursuit sur Eysins et Nyon. Les projets d'agglomération de 3e génération du Grand Genève ont reçu l'aval fédéral, assorti de CHF 11 millions alloués à ceux portés par la Région de Nyon pour le compte de 23 communes et cofinancant des mesures coûtant au total CHF 32 millions.

Environnement

La Région a participé aux Assises européennes de la transition énergétique et coordonné 90 évènements dans le district. La mise en œuvre du contrat corridors Vesancy-Versoix s'est terminée en 2018: une quarantaine de mesures ont été réalisées. Un soutien de CHF 300'000 a été accordé au projet de préservation du Bois de Chênes, à Genolier.

Economie

Le Prix à l'innovation a récompensé à hauteur de CHF 50'000 une entreprise de Prangins pour ses détergents

écologiques. Le soutien à l'abattoir régional a été validé et une activité d'appui aux entreprises de la filière bois a été mise en place. Par ailleurs, le rapport annuel relève que 24 entreprises du district ont reçu en 2018 un financement cantonal LADE (loi sur l'appui au développement économique) via la Région de Nyon.

Tourisme

Les travaux d'aménagement ont débuté au col de la Givrine. Le projet de domaine skiable transfrontalier autour de la Dôle a été accepté, avec un financement régional s'élevant à CHF 1'972'840. La Région a en outre accordé CHF 486'000 de soutiens à des projets d'équipement touristique.

Culture

Deux soutiens pluriannuels ont été reconduits en 2018 dans le domaine de la culture. D'une part, il s'agit d'un apport de CHF 210'000 sur 3 ans à l'association de l'Usine à

(Suite en page 19)



Gaz qui, durant les travaux, propose une programmation hors-les-murs. D'autre part, un soutien de CHF 460'000 sur 4 ans a été accordé au far° festival des arts vivants, qui présente des activités à Nyon ainsi qu'à Rolle, Givrins et Prangins. Parallèlement, 46 projets ont été soutenus dans le district à hauteur de CHF 151'500 au total. Le rapport propose une carte illustrant la répartition géographique des soutiens culturels.

Sport

La Région a accordé 7 soutiens dans le sport en 2018, pour un montant total de CHF 23'000. Un accord a été scellé pour organiser les Mérites sportifs régionaux avec la Ville de Nyon et la Ville de Gland, sur la base des deux rendez-vous locaux préexistants.

Communication

Une refonte complète de la communication a été menée en juin 2018, introduisant la nouvelle marque Région de

Nyon et sa ligne graphique. Un nouveau site internet a été créé à cette occasion, enregistrant un bond d'audience de +58% par rapport à l'ancien. L'association s'est simultanément déployée sur les réseaux sociaux, où elle a diffusé 233 publications durant le semestre. L'ensemble des supports et campagnes a bénéficié du renouveau, enregistrant des résultats positifs.

Organes

Au Comité de direction, trois dicastères ont de nouveaux responsables depuis 2018 et une nouvelle vice-présidence

est en place. Au Secrétariat régional, le recrutement d'un nouveau secrétaire général a été mené avec succès et un troisième pôle y a été créé en milieu d'année (Communication et monitoring).

Entités partenaires

Télé-Dôle a poursuivi les étapes de mise en place du nouveau domaine skiable transfrontalier autour de la Dôle et la Sofren a été mobilisée pour permettre des économies sur le loyer des bureaux de la Région.





Les annonces



BÉNÉVOLAT DE TERRE SAINTE Rte des Penys 2 1295 Mies

Notre groupe de chauffeurs/chauffeuses bénévoles aurait besoin de renfort pour la livraison des repas à domicile ou pour accompagner des patients chez le médecin par exemple.

Voulez-vous donner un peu de temps pour nous épauler dans cette tâche très précieuse pour ces personnes à mobilité réduite ?

Merci de contacter le Centre Médico-Social de Terre Sainte au numéro de téléphone **022 950 98 20** ou par mail à cms.mies@avasad.ch

MARIAGES

02.01.2019 - Armand Doriane & Cerruti-Sola Yves

NAISSANCES

10.10.2018 - Robert-Tissot Charlie
14.11.2018 - Fragkos Daphne
28.11.2018 - Topping Elise
13.12.2018 - d'Oultremont Charlotte
03.01.2019 - Aragão da Silva Abrayán
05.03.2019 - Jacot-Descombes Cassandre

DÉCÈS

23.11.2018 - Keller Eva
10.12.2018 - Reymond Pierre
12.12.2018 - Cehun Silva
23.01.2019 - Ghali Houcine
26.01.2019 - Mordasini Claude
20.02.2019 - Kaltenrieder Jean-Pierre

AVIS DE FERMETURE AUBERGE COMMUNALE

Nous vous informons que notre Auberge communale "Au Lion d'Or" est fermée pour cause de travaux de rénovation et changement de gérance depuis le 1^{er} avril 2019 et jusqu'à nouvel avis.

Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir contacter l'administration communale de Tannay au numéro de téléphone 022 960 95 55.

Editeur
Commune de Tannay

Responsable
Serge Schmidt

Rédaction
Serge Schmidt
Denise Rudaz
Guy van Gelder
Ninon Pulver Piccot
Yves Derferne

Conception & mise en page
Fabrice Nassisi
Tamara Blanchoud

Impression
Imprimerie de Versoix

N° 40 – Avril 2019
Imprimé sur papier recyclé